

OFFRE DE FORMATION 2023



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

OFFRE DE FORMATION

L'offre de formation que nous vous proposons répond aux besoins des professionnel.le.s de tout secteur et des usager.e.s en matière d'accès au Droit et de lutte contre les violences faites aux femmes.

DES FORMATIONS DE QUALITÉ

Le CIDFF Sud Est Francilien interdépartemental est une association créée le 16 août 1982 et est agréé par l'Etat. Il a l'obligation de ne salarier que des juristes diplômés d'un Master au minimum, garantie d'une information et d'une formation professionnelle. Aucun bénévole n'intervient dans les formations.

Professionnelle de l'information juridique et de l'accompagnement des femmes victimes violences depuis presque 40 ans, le CIDFF SEF porte une réelle expertise de ces domaines.

UNE PÉDAGOGIE INNOVANTE

Les formations proposées se déroulent selon des parcours et des modalités adaptés aux objectifs de développement des compétences au profil des apprenant.e.s et au rythme de l'activité.

NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ

Le CIDFF s'engage :

1. à délivrer une formation adaptée aux besoins et compétences des publics formés,
2. à s'assurer régulièrement des connaissances techniques des formateurs et à mesurer la pertinence des méthodes pédagogiques,
3. à s'assurer de l'existence d'un environnement favorable au développement des compétences des bénéficiaires de sa prestation,
4. à s'assurer de l'existence d'un environnement favorable au développement des compétences des bénéficiaires de sa prestation.

DES FORMATIONS POUR RÉPONDRE AUX OBLIGATIONS LÉGALES

Certaines des formations sélectionnées vous permettent de répondre à vos obligations légales.

LES THÉMATIQUES DE FORMATION

Formations dispensées par notre association :

- Journée d'accès au Droit
- Droit du travail
- Sensibilisation aux violences conjugales

COMMENT S'INSCRIRE ?

- Vous pouvez demander à consulter les programmes détaillés des offres présentées
- Contacter le CIDFF : vous recevrez, un programme et un dossier individuel d'inscription, le contrat de formation pour le/les bénéficiaires de la formation envisagée. La demande de prise en charge par votre OPCO est à effectuer par vos soins.

SOMMAIRE

Droit

- D1** Journée d'accès au Droit
- D2** Journée Droit : Jeu Accès au Droit et Mixité professionnelle
- D3** Droit du travail : Les contrats de travail
- D4** Droit du travail (approfondissement)
- D5** Droit de la famille : la séparation
- D6** Accès au Droit : jeu
- D7** Droit des étrangers : les bases

Violences

- V1** Sensibilisation aux violences conjugales : de quoi parle-t-on ?
- V2** Sensibilisation aux violences conjugales : approche juridique
- V3** Sensibilisation aux violences conjugales : de quoi parle-t-on ? et approche juridique
- V4** Les conséquences des violences conjugales sur les enfants
- V5** Sensibilisation aux violences conjugales et conséquences sur les enfants
- V6** Sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes au travail (secteur privé)
- V7** Sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes au travail (secteur public)

Emploi

- E1** Elargissement des choix professionnels
- E2** Mixité professionnelle
- E3** Sensibilisation à la création d'entreprise
- E4** Articulation des temps de vie

D1 JOURNEE D'ACCES AU DROIT

Public : tout public

Prérequis : Aucun

Durée : 1 jour (7 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel :

- ❖ Rendre la loi compréhensible et intelligible afin de favoriser pour chaque citoyen.ne le plein exercice de ses droits et favoriser l'autonomie de chaque citoyen.ne
- ❖ Promouvoir la lutte contre toutes formes de discrimination
- ❖ Mieux appréhender le cadre de fonctionnement de l'entreprise

Objectifs pédagogiques :

- Adopter les bons réflexes et savoir à qui s'adresser en cas de difficultés en Droit de la famille, Droit de la consommation, Droit locatif, Droit des étrangers, Droit pénal, Citoyenneté
- Être mieux armé face au recruteur, à l'employeur et aux futurs collègues de travail

Dates : Une session proposée en une journée ou deux demi-journées. Date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 1 200 €

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

Programme

Droit de la famille : notion d'autorité parentale, obligation alimentaire dans le couple et dans la famille,

Droit des étrangers : circulation et nationalité française

Droit pénal : responsabilité pénale et casier judiciaire

Citoyenneté/votre ensemble : libertés dans les espaces publics, droit de vote, impôts, assurance maladie

Droit du logement : location, obligation locataire/bailleur

Droit du travail :

- Le recrutement (limites de la liberté d'embauche : non-discrimination, diversité, égalité...)

- La conclusion du contrat de travail

L'exécution du contrat de travail (période d'essai, durée du travail, respect des obligations ...)

- Les droits garantis et obligation des salarié.e.s et des employeurs

- Droit commun et spécificités des différents contrats de travail (Le CDI - le CDD - travail temporaire –le Contrat à Temps Partiel)

- La cessation du contrat de travail : la démission, le licenciement, la rupture conventionnelle

Méthodes pédagogiques

Support pédagogique : jeu de la FRCIDFF Ile de France « Mémoire d'éléphant »

La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant-e-s.

Intervenant

La formation est animée par deux juristes.

Évaluation

À l'issue de la formation, il sera procédé à :

Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation

Une évaluation écrite de la satisfaction des participant-e-s

Contact

Sabine VADEZ, Directrice, à contact@cidff91.org ou par téléphone au 01 60 79 42 26

Date limite d'inscription

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de douze inscrit-e-s.

L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit-e-s.

D2 JOURNEE DROIT : JEU ACCES AU DROIT ET MIXITE PROFESSIONNELLE

Public : tout public

Prérequis : Aucun

Durée : 1 jour (7 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel :

- ❖ Rendre la loi compréhensible et intelligible afin de favoriser pour chaque citoyen.ne le plein exercice de ses droits et favoriser l'autonomie de chaque citoyen.ne
- ❖ Promouvoir la lutte contre toutes formes de discrimination
- ❖ Prendre conscience que tous les métiers sont mixtes

Objectifs pédagogiques :

- Adopter les bons réflexes et savoir à qui s'adresser en cas de difficultés en Droit de la famille, Droit de la consommation, Droit locatif, Droit des étrangers, Droit pénal, Citoyenneté
- Travailler sur ses représentations et comprendre leur impact dans les choix d'orientation professionnelle

Dates : Une session proposée en une journée ou deux demi-journées. Date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 1 200 €

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

Programme

1^{ère} demi-journée :

Droit de la famille : notion d'autorité parentale, obligation alimentaire dans le couple et dans la famille,

Droit des étrangers : circulation et nationalité française

Droit pénal : responsabilité pénale et casier judiciaire

Citoyenneté/votre ensemble : libertés dans les espaces publics, droit de vote, impôts, assurance maladie

Droit du logement : location, obligation locataire/bailleur

2^{nde} demi-journée :

- I. Echanges autour des représentations sociales que chacun peut avoir des métiers ou secteurs professionnels où les femmes/hommes sont majoritairement présents
Regard sur les métiers en termes de compétences, conditions de travail et de qualités nécessaires à l'exercice des professions
- II. Identification des mécanismes de construction et de déconstruction des représentations sociales sexuées
- III. Mise en lumière de la manière dont les représentations sociales sexuées sont intégrées, transmises et reproduites de manière automatique
Influences et conséquences sur les orientations professionnelles que l'on pense librement choisies

Méthodes pédagogiques

Support pédagogique : jeu de la FRCIDFF Ile de France « Mémoire d'éléphant »

La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant-e-s.

Intervenant

La formation est animée par deux juristes.

Évaluation

À l'issue de la formation, il sera procédé à :

Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation

Une évaluation écrite de la satisfaction des participant-e-s

Contact

Sabine VADEZ, Directrice, à contact@cidff91.org ou par téléphone au 01 60 79 42 26

Date limite d'inscription

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de douze inscrit·e·s.

L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit·e·s.

D3 DROIT DU TRAVAIL

Public : : tout public

Prérequis : Aucun

Durée : 1/2 journée (3 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel : Mieux appréhender le cadre de fonctionnement de l'entreprise

Objectifs pédagogiques : Connaître les règles encadrant la conclusion d'un contrat de travail ; Connaître les différents types de contrat de travail et les droits qui y sont associés ; Connaître les différents cas de figure quant à la cessation du contrat de travail.

Dates : une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 350 €

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

Programme

- Le recrutement (limites de la liberté d'embauche : non-discrimination, diversité, égalité...)
- La conclusion du contrat de travail
L'exécution du contrat de travail (période d'essai, durée du travail, respect des obligations ...)
- Les droits garantis et obligation des salarié.e.s et des employeurs
- Droit commun et spécificités des différents contrats de travail (Le CDI - le CDD - travail temporaire –le Contrat à Temps Partiel)
- La cessation du contrat de travail : la démission, le licenciement, la rupture conventionnelle

Méthodes pédagogiques

La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant-e-s.

Intervenant

La formation est animée par par un.e juriste.

Évaluation

À l'issue de la formation, il sera procédé à :

Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation

Une évaluation écrite de la satisfaction des participant-e-s

Contact

Sabine VADEZ, Directrice, à contact@cidff91.org ou par téléphone au 01 60 79 42 26

Date limite d'inscription

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de huit inscrit-e-s.

L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit-e-s.

D4 DROIT DU TRAVAIL (approfondissement)

Public : : tout public

Prérequis : Aucun

Durée : deux demi-journées (6 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel : Mieux appréhender le cadre de fonctionnement de l'entreprise

Objectifs pédagogiques : Connaître les règles encadrant la conclusion d'un contrat de travail ; Connaître les différents types de contrat de travail et les droits qui y sont associés ; Connaître les différents cas de figure quant à la cessation du contrat de travail.

Dates : une session proposée de deux séances de 3h00, dates à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 700 €

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

Programme

1^{ère} demi-journée :

- Le recrutement (limites de la liberté d'embauche : non-discrimination, diversité, égalité...)
- La conclusion du contrat de travail
- L'exécution du contrat de travail (période d'essai, durée du travail, respect des obligations ...)

2^{ème} demi-journée :

- Les droits garantis et obligations des salarié.e.s et des employeurs
- Droit commun et spécificités des différents contrats de travail (Le CDI - le CDD - travail temporaire –le Contrat à Temps Partiel)
- La cessation du contrat de travail : la démission, le licenciement, la rupture conventionnelle

Méthodes pédagogiques

La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant-e.s.

Intervenant

La formation est animée par un.e juriste.

Évaluation

À l'issue de la formation, il sera procédé à :

Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation

Une évaluation écrite de la satisfaction des participant-e.s

Contact

Sabine VADEZ, Directrice, à contact@cidff91.org ou par téléphone au 01 60 79 42 26

Date limite d'inscription

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de huit inscrit-e.s.

L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit-e.s.

D5 DROIT DE LA FAMILLE : LA SEPARATION

Public : : tout public

Prérequis : Aucun

Durée : 1/2 journée (3 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel : Mieux appréhender le cadre de la séparation et ses conséquences

Objectifs pédagogiques : Accès au Droit pour tous sur le thème du droit de la famille et plus particulièrement la séparation du couple (marié, pacsé ou en union libre).

Dates : une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 350 €

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

Programme

- Les différentes procédures de divorce pour les couples mariés
- Rupture du Pacs et de l'union libre
- Droits sur le logement du couple : location - propriété
- Partage des biens
- Autorité parentale / résidence des enfants
- Pension alimentaire / prestation compensatoire

Méthodes pédagogiques

La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant-e-s.

Intervenant

La formation est animée par par un.e juriste.

Évaluation

À l'issue de la formation, il sera procédé à :

Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation

Une évaluation écrite de la satisfaction des participant-e-s

Contact

Sabine VADEZ, Directrice, à contact@cidff91.org ou par téléphone au 01 60 79 42 26

Date limite d'inscription

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de huit inscrit-e-s.

L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit-e-s.

D6 ACCES AU DROIT : JEU

Public : tout public

Prérequis : Aucun

Durée : ½ journée (3 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel :

- ❖ Rendre la loi compréhensible et intelligible afin de favoriser pour chaque citoyen.ne le plein exercice de ses droits et favoriser l'autonomie de chaque citoyen.ne
- ❖ Promouvoir la lutte contre toutes formes de discrimination

Objectifs pédagogiques :

- Adopter les bons réflexes et savoir à qui s'adresser en cas de difficultés en Droit de la famille, Droit de la consommation, Droit locatif, Droit des étrangers, Droit pénal, Citoyenneté

Dates : une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 350 €

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

Programme

Droit de la famille : notion d'autorité parentale, obligation alimentaire dans le couple et dans la famille,

Droit des étrangers : circulation et nationalité française

Droit pénal : responsabilité pénale et casier judiciaire

Citoyenneté/votre ensemble : libertés dans les espaces publics, droit de vote, impôts, assurance maladie

Droit du logement : location, obligation locataire/bailleur

Méthodes pédagogiques

Support pédagogique : jeu de la FRCIDFF Ile de France « Mémoire d'éléphant »

La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant-e-s.

Intervenant

La formation est animée par un juriste

Évaluation

À l'issue de la formation, il sera procédé à :

Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation

Une évaluation écrite de la satisfaction des participant-e-s

Contact

Sabine VADEZ, Directrice, à contact@cidff91.org ou par téléphone au 01 60 79 42 26

Date limite d'inscription

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de douze inscrit-e-s.

L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit-e-s.

D7 DROIT DES ETRANGERS : les bases

Public : : tout public

Prérequis : Aucun

Durée : 1/2 journée (3 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel :

- ❖ Rendre la loi compréhensible et intelligible afin de favoriser pour chaque citoyen.ne le plein exercice de ses droits et favoriser l'autonomie de chaque citoyen.ne
- ❖ Promouvoir la lutte contre toutes formes de discrimination

Objectifs pédagogiques :

- A Connaître les notions et règles relatives aux droits des étrangers en fonction de leur situation.

Dates : une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 350 €

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

Programme

- Présentation des notions
- les citoyens européens
- La régularisation des étrangers hors UE
- Les droits des étrangers en fonction de leur situation
- Obtention de la nationalité française

Méthodes pédagogiques

La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant-e-s.

Intervenant

La formation est animée par par un.e juriste.

Évaluation

À l'issue de la formation, il sera procédé à :

Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation

Une évaluation écrite de la satisfaction des participant-e-s

Contact

Sabine VADEZ, Directrice, à contact@cidff91.org ou par téléphone au 01 60 79 42 26

Date limite d'inscription

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de huit inscrit-e-s.

L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit-e-s.

V1 SENSIBILISATION AUX VIOLENCES CONJUGALES : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Public : Salarié·e·s amené·e·s à accompagner des femmes victimes de violences conjugales, toute personne susceptible d'être en contact avec une femme victime de violences conjugales

Prérequis : aucun

Durée : 1/2 journée (3 heures)

Modalité : Présentiel ou distanciel ou mixte

Objectif professionnel : Être en capacité de comprendre ce que sont les violences conjugales

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le cadre de l'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles dans un CIDFF
- Comprendre ce que recouvrent les violences conjugales
- Comprendre le mécanisme des violences conjugales
- Comprendre le phénomène traumatique et ses effets
- Prendre conscience de l'ampleur du phénomène
- Développer ses techniques d'entretien pour soutenir et accompagner les femmes victimes

Dates : une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 350 €

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

Programme

Echanges autour de ce que sont les Violences faites aux Femmes et définition des Violences Conjugales :

- Les différentes formes de violences conjugales
- Le cycle de la violence
- Différencier un conflit bilatéral des violences conjugales

Enfant et violences conjugales : l'enfant témoin est une co-victime

Mieux repérer – les impacts et conséquences

Echanges autour de situations

Echanges et informations autour de la mémoire traumatique et de la dissociation

Quelques informations juridiques : plainte, la protection des victimes et des enfants

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques.

Échanges et analyses autour de mises en pratique.

Intervenant·e·s

La formation est animée par par un.e juriste.

Évaluation

À l'issue de la formation, il sera procédé à :

Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation

Une évaluation écrite de la satisfaction des participant·e·s

Contact

Sabine VADEZ, Directrice, à contact@cidff91.org ou par téléphone au 01 60 79 42 26

Date limite d'inscription

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de huit inscrit·e·s.

L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit·e·s.

V2 SENSIBILISATION AUX VIOLENCES CONJUGALES : APPROCHE JURIDIQUE

Public : Salarié-e-s amené-e-s à accompagner des femmes victimes de violences conjugales, toute personne susceptible d'être en contact avec une femme victime de violences conjugales

Prérequis : Connaître la définition des violences conjugales et le cycle, et le phénomène de l'emprise

Durée : 1/2 journée (3 heures)

Modalité : Présentiel ou Distanciel ou mixte

Objectif professionnel : Être en capacité de comprendre ce que sont les violences conjugales

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le cadre de l'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles dans un CIDFF
- Connaître le volet pénal : dispositifs et procédure
- Connaître le volet civil : dispositifs et procédure
- Connaître le volet droit des étrangers : dispositif particulier
- Prendre conscience de l'ampleur du phénomène

Dates : une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 350 €

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

Programme

Droit pénal :

les différentes infractions, le dépôt de plainte, la main-courante, le rôle de l'UCMJ/UMJ

les peines encourues par les auteurs

le TGD

Droit civil :

l'ordonnance de protection

situation des couples concubins, pacsés et mariés

Droit des étrangers et protection des femmes victimes de violences conjugales

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques.

Échanges et analyses autour de mises en pratique.

Intervenant-e-s

La formation est animée par par un.e juriste.

Évaluation

À l'issue de la formation, il sera procédé à :

Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation

Une évaluation écrite de la satisfaction des participant-e-s

Contact

Sabine VADEZ, Directrice, à contact@cidff91.org ou par téléphone au 01 60 79 42 26

Date limite d'inscription

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de huit inscrit-e-s.

L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit-e-s.

V3 SENSIBILISATION AUX VIOLENCES CONJUGALES : DE QUOI PARLE-T-ON ? ET APPROCHE JURIDIQUE

Public : Salarié-e-s amené-e-s à accompagner des femmes victimes de violences conjugales, toute personne susceptible d'être en contact avec une femme victime de violences conjugales

Prérequis : Aucun

Durée : 1 journée (2 x 3 heures)

Modalité : Présentiel ou Distanciel ou mixte

Objectif professionnel : Être en capacité de comprendre ce que sont les violences conjugales

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le cadre de l'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles dans un CIDFF
- Comprendre ce que recouvrent les violences conjugales
- Comprendre le mécanisme des violences conjugales
- Comprendre le phénomène traumatique et ses effets
- Connaître le volet pénal : dispositifs et procédure
- Connaître le volet civil : dispositifs et procédure
- Connaître le volet droit des étrangers : dispositif particulier
- Prendre conscience de l'ampleur du phénomène
- Développer ses techniques d'entretien pour soutenir et accompagner les femmes victimes

Dates : une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 700 €

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

Programme

1^{ère} demi-journée :

Echanges autour de ce que sont les Violences faites aux Femmes et définition des Violences Conjugales :

- les différentes formes de violences conjugales
- le cycle de la violence
- différencier un conflit bilatéral des violences conjugales

Enfant et violences conjugales : l'enfant témoin est une co-victime

Mieux repérer – les impacts et conséquences

Echanges autour de situations

Echanges et informations autour de la mémoire traumatique et de la dissociation

Quelques informations juridiques : plainte, la protection des victimes et des enfants

2^{ème} demi-journée :

Droit pénal :

les différentes infractions, le dépôt de plainte, la main-courante, le rôle de l'UCMJ/UMJ

les peines encourues par les auteurs

le TGD

Droit civil :

l'ordonnance de protection

situation des couples concubins, pacsés et mariés

Droit des étrangers et protection des femmes victimes de violences conjugales

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques.

Échanges et analyses autour de mises en pratique.

Intervenant·e·s

La formation est animée par par un.e juriste.

Évaluation

À l'issue de la formation, il sera procédé à :

Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation

Une évaluation écrite de la satisfaction des participant·e·s

Contact

Sabine VADEZ, Directrice, à contact@cidff91.org ou par téléphone au 01 60 79 42 26

Date limite d'inscription

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de huit inscrit·e·s.

L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit·e·s.

V4 LES CONSEQUENCES DES VIOLENCES CONJUGALES SUR LES ENFANTS

Public : Salarié·e·s amené·e·s à accompagner des femmes victimes de violences conjugales, toute personne susceptible d'être en contact avec une femme victime de violences conjugales

Prérequis : Connaître la définition des violences conjugales et le cycle, et le phénomène de l'emprise

Durée : 1/2 journée (3 heures)

Modalité : Présentiel ou distanciel ou mixte

Objectif professionnel : Être en capacité de comprendre les conséquences des violences conjugales sur les enfants

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le cadre de l'accompagnement des victimes de violences conjugales dans un CIDFF
- Identifier les conséquences sur les enfants à tous les âges
- Comprendre le phénomène traumatique et ses effets
- Connaître les modalités d'entretien auprès des enfants victimes
- Prendre conscience de l'ampleur du phénomène

Dates : une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 350 €

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

Programme

Echanges autour de ce que sont les conséquences des violences conjugales sur les enfants :

- In utero
- A la naissance
- De l'enfance à l'adolescence

Rôle de l'enfant au sein d'une famille subissant des violences conjugales

Echanges autour de situations

Conséquences des violences au sein du couple sur la parentalité de l'auteur et de la victime

Echanges et informations autour de la mémoire traumatique et de ses conséquences

Conduite d'entretien avec les enfants et/ou le parent victime concernant les enfants

Echanges autour de situations

Protection des enfants victimes de violences conjugales

orienter, coordonner entre différents partenaires de secteurs d'activités différents

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques.

Échanges et analyses autour de mises en pratique.

Intervenant·e·s

La formation est animée par un.e psychologue ou un.e juriste.

Évaluation

À l'issue de la formation, il sera procédé à :

Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation

Une évaluation écrite de la satisfaction des participant·e·s

Contact

Sabine VADEZ, Directrice, à contact@cidff91.org ou par téléphone au 01 60 79 42 26

Date limite d'inscription

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de huit inscrit-e-s.

L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit-e-s.

V5 SENSIBILISATION AUX VIOLENCES CONJUGALES ET CONSEQUENCES SUR LES ENFANTS

Public : Salarié-e-s amené-e-s à accompagner des femmes victimes de violences conjugales, toute personne susceptible d'être en contact avec une femme victime de violences conjugales

Prérequis : Connaître la définition des violences conjugales et le cycle, et le phénomène de l'emprise

Durée 1 jour (2 x 3 heures)

Modalité : Présentiel ou distanciel ou mixte

Objectif professionnel : Être en capacité de comprendre les conséquences des violences conjugales sur les enfants

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le cadre de l'accompagnement des victimes de violences conjugales dans un CIDFF
- Comprendre ce que recouvrent les violences conjugales
- Comprendre le mécanisme des violences conjugales
- Identifier les conséquences sur les enfants à tous les âges
- Comprendre le phénomène traumatique et ses effets
- Connaître les modalités d'entretien auprès des enfants victimes
- Prendre conscience de l'ampleur du phénomène

Dates : une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 700 €

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

Programme

1^{ère} demi-journée :

Echanges autour de ce que sont les Violences faites aux Femmes et définition des Violences Conjugales :

- les différentes formes de violences conjugales
- le cycle de la violence
- différencier un conflit bilatéral des violences conjugales

Enfant et violences conjugales : l'enfant témoin est une co-victime

Mieux repérer – les impacts et conséquences

Echanges autour de situations

Echanges et informations autour de la mémoire traumatique et de la dissociation

Quelques informations juridiques : plainte, la protection des victimes et des enfants

2^{ème} demi-journée :

Echanges autour de ce que sont les conséquences des violences conjugales sur les enfants :

- In utero
- A la naissance
- De l'enfance à l'adolescence

Rôle de l'enfant au sein d'une famille subissant des violences conjugales

Echanges autour de situations

Conséquences des violences au sein du couple sur la parentalité de l'auteur et de la victime

Echanges et informations autour de la mémoire traumatique et de ses conséquences

Conduite d'entretien avec les enfants et/ou le parent victime concernant les enfants

Echanges autour de situations

Protection des enfants victimes de violences conjugales

orienter, coordonner entre différents partenaires de secteurs d'activités différents

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques.

Échanges et analyses autour de mises en pratique.

Intervenant·e·s

La formation est animée par un.e psychologue ou un.e juriste.

Évaluation

À l'issue de la formation, il sera procédé à :

Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation

Une évaluation écrite de la satisfaction des participant·e·s

Contact

Sabine VADEZ, Directrice, à contact@cidff91.org ou par téléphone au 01 60 79 42 26

Date limite d'inscription

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de huit inscrit·e·s.

L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit·e·s.

V6 SENSIBILISATION AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL (secteur privé)

Public : Salarié-e-s amené-e-s à accompagner des femmes victimes de violences, toute personne susceptible d'être en contact avec une femme victime de violences

Prérequis : aucun

Durée : 1/2 journée (3 heures)

Modalité : Présentiel ou distanciel ou mixte

Objectif professionnel : Être en capacité de comprendre ce que sont les violences sexistes et sexuelles

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le cadre de l'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles dans un CIDFF
- Comprendre ce que recouvrent les violences sexistes et sexuelles
- Connaître les dispositifs juridiques mobilisables pour aider les femmes victimes de violences sexistes et/ou sexuelles au travail dans le secteur privé
- Prendre conscience de l'ampleur du phénomène
- Développer ses techniques d'entretien pour soutenir et accompagner les femmes victimes

Dates : une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 350 €

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

Programme

I. Caractérisation : du stéréotype à l'agression

- Le stéréotype :

- Définition ;
- Exemples.

- Les propos sexistes :

- Définition ;
- Exemples.

- La discrimination :

- Définition ;
- Exemples.

- Le harcèlement :

- Définition ;
- Exemples.

- L'agression :

- Définition ;
- Exemples.

II. L'environnement législatif et réglementaire

- Droit pénal (Loi et jurisprudences) ;

- Harcèlement sexuel ;
- Harcèlement moral ;
- Discrimination ;
- Agression sexuelle ;
- Viol ;

- Outrage sexiste ;
- Pornographie ;
- Violences volontaires.

- Droit du travail (Loi et jurisprudences) :
 - Harcèlement moral ;
 - Harcèlement sexuel : Agissements répétés/Acte unique, Témoins, Sexisme.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques.

Échanges et analyses autour de mises en pratique.

Intervenant·e·s

La formation est animée par par un.e juriste.

Évaluation

À l'issue de la formation, il sera procédé à :

Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation

Une évaluation écrite de la satisfaction des participant·e·s

Contact

Sabine VADEZ, Directrice, à contact@cidff91.org ou par téléphone au 01 60 79 42 26

Date limite d'inscription

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de huit inscrit·e·s.

L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit·e·s.

V7 SENSIBILISATION AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL (secteur public)

Public : Salarié-e-s amené-e-s à accompagner des femmes victimes de violences, toute personne susceptible d'être en contact avec une femme victime de violences

Prérequis : aucun

Durée : deux demi-journées (6 heures)

Modalité : Présentiel ou distanciel ou mixte

Objectif professionnel : Être en capacité de comprendre ce que sont les violences sexistes et sexuelles

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le cadre de l'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles dans un CIDFF
- Comprendre ce que recouvrent les violences sexistes et sexuelles
- Connaître les dispositifs juridiques mobilisables pour aider les femmes victimes de violences sexistes et/ou sexuelles au travail dans le secteur privé
- Prendre conscience de l'ampleur du phénomène
- Développer ses techniques d'entretien pour soutenir et accompagner les femmes victimes

Dates : une session proposée de deux ateliers de 3h00, dates à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 700 €

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

Programme

I. Caractérisation : du stéréotype à l'agression

- Le stéréotype :

- Définition ;
- Exemples.

- Les propos sexistes :

- Définition ;
- Exemples.

- La discrimination :

- Définition ;
- Exemples.

- Le harcèlement :

- Définition ;
- Exemples.

- L'agression :

- Définition ;
- Exemples.

II. L'environnement législatif et réglementaire

- Droit pénal (Loi et jurisprudences) ;

- Harcèlement sexuel ;
- Harcèlement moral ;
- Discrimination ;
- Agression sexuelle ;
- Viol ;

- Outrage sexiste ;
- Pornographie ;
- Violences volontaires.

• Droit du travail (Loi et jurisprudences) :

- Obligations de l'employeur public
- Harcèlement moral ;
- Harcèlement sexuel : Agissements répétés/Acte unique, Témoins, Sexisme.

III. Les conséquences des violences sexistes et sexuelles au travail sur les victimes

- Signaux d'alertes
- Mécanisme de l'auteur
- Conséquences psychosociales sur les victimes :
- Orientation des victimes vers des structures spécialisées

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques.

Échanges et analyses autour de mises en pratique.

Intervenant·e·s

La formation est animée par par un.e juriste.

Évaluation

À l'issue de la formation, il sera procédé à :

Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation

Une évaluation écrite de la satisfaction des participant·e·s

Contact

Sabine VADEZ, Directrice, à contact@cidff91.org ou par téléphone au 01 60 79 42 26

Date limite d'inscription

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de huit inscrit·e·s.

L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit·e·s.

E1 Elargissement des choix professionnels

Public : : tout public

Prérequis : Aucun

Durée : deux demi-journées (7 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel : Mieux appréhender le monde professionnel et ses opportunités

Objectifs pédagogiques Travailler sur ses représentations et comprendre leur impact dans les choix d'orientation professionnelle

Dates : une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 1400 €

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

Programme

1^{ère} demi-journée : Travail sur les représentations

- Permettre à un public mixte de prendre conscience de ses représentations, freins socioculturels et environnementaux.
- Sensibiliser un public jeune au problème des discriminations sous forme d'un débat d'idées.
 - Définir la notion de discrimination

2^{ème} demi-journée : Elargissement des choix professionnels

Travailler avec l'ensemble du groupe sur les représentations qu'ils ont des métiers tout en les amenant à s'interroger sur des métiers ou des secteurs que les participants ne connaissent peut-être pas ou mal afin d'élargir des choix possibles en termes d'orientation

Méthodes pédagogiques

La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant-e-s.
Jeux de rôles, photo langage

Intervenant

La formation est animée par deux conseiller.e.s en insertion socio professionnelle/création d'entreprise.

Évaluation

À l'issue de la formation, il sera procédé à :

Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation

Une évaluation écrite de la satisfaction des participant-e-s

Contact

Sabine VADEZ, Directrice, à contact@cidff91.org ou par téléphone au 01 60 79 42 26

Date limite d'inscription

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de huit inscrit-e-s.

L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit-e-s.

E2 Mixité professionnelle

Public : : tout public

Prérequis : Aucun

Durée : une demi-journée (3 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel : Prendre conscience que tous les métiers sont mixtes

Objectifs pédagogiques Travailler sur ses représentations et comprendre leur impact dans les choix d'orientation professionnelle

Dates : une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 350 €

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

Programme

- IV. Echanges autour des représentations sociales que chacun peut avoir des métiers ou secteurs professionnels où les femmes/hommes sont majoritairement présents
Regard sur les métiers en termes de compétences, conditions de travail et de qualités nécessaires à l'exercice des professions

- V. Identification des mécanismes de construction et de déconstruction des représentations sociales sexuées

- VI. Mise en lumière de la manière dont les représentations sociales sexuées sont intégrées, transmises et reproduites de manière automatique
Influences et conséquences sur les orientations professionnelles que l'on pense librement choisies

Méthodes pédagogiques

La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant-e-s.

Intervenant

La formation est animée par un.e conseiller.e en insertion socio professionnelle/création d'entreprise.

Évaluation

À l'issue de la formation, il sera procédé à :

Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation

Une évaluation écrite de la satisfaction des participant-e-s

Contact

Sabine VADEZ, Directrice, à contact@cidff91.org ou par téléphone au 01 60 79 42 26

Date limite d'inscription

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de huit inscrit-e-s.

L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit-e-s.

E3 Sensibilisation à la création d'entreprise

Public : : tout public

Prérequis : Aucun

Durée : une demi-journée (3 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel : connaître le parcours de la création d'entreprise

Objectifs pédagogiques L'objectif est de permettre à chaque participant de repartir avec des éléments d'information liés à la création d'entreprise notamment :

- Par où commencer ?
- A qui s'adresser ?
- Comment se lancer ?

Dates : une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 350 €

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

Programme

- Connaître les qualités d'un bon chef d'entreprise.
- Elargir les choix professionnels grâce à la création d'activité.
- Connaître les interlocuteurs, les financements et les aides pour se lancer dans un projet.
- Exposer l'importance d'un bon business plan
- Travailler sur les représentations liées à la création d'activité
- Promouvoir la réussite de créateurs Essonniers grâce à des témoignages

Méthodes pédagogiques

La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant-e-s.

Intervenant

La formation est animée par un.e conseiller.e en insertion socio professionnelle/création d'entreprise.

Évaluation

À l'issue de la formation, il sera procédé à :

Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation

Une évaluation écrite de la satisfaction des participant-e-s

Contact

Sabine VADEZ, Directrice, à contact@cidff91.org ou par téléphone au 01 60 79 42 26

Date limite d'inscription

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de huit inscrit-e-s.

L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit-e-s.

E4 Articulation des temps de vie

Public : : tout public

Prérequis : Aucun

Durée : une demi-journée (3 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel : Réfléchir à l'articulation des temps de vie personnel et professionnel

Objectifs pédagogiques : Savoir identifier et quantifier les différents temps de vie d'une journée

Dates : une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 350 €

Accessibilité : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez-nous afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

Programme

- Articulation et conciliation des temps personnel / temps professionnel
- Gestion du temps : Identifier et gérer ses priorités
- L'utilisation de l'agenda
- Mise en place de stratégies de gestion du temps

Méthodes pédagogiques

La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant-e-s.

Intervenant

La formation est animée par un.e conseiller.e en insertion socio professionnelle/création d'entreprise.

Évaluation

À l'issue de la formation, il sera procédé à :

Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation

Une évaluation écrite de la satisfaction des participant-e-s

Contact

Sabine VADEZ, Directrice, à contact@cidff91.org ou par téléphone au 01 60 79 42 26

Date limite d'inscription

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de huit inscrit-e-s.

L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit-e-s.

L'équipe du CIDFF est à votre écoute pour personnaliser les formations aux besoins identifiés dans votre structure.

En amont de la mise en place de la formation, le CIDFF, en partenariat avec vous, :

- Prend en compte vos besoins
- Identifie les objectifs de la formation
- Adapte, si besoin, le contenu de la formation pour répondre aux besoins
- Prend en compte toute adaptation nécessaire en raison du handicap des participant.e.s

A votre demande, d'autres actions de formation sont accessibles et construites au regard de vos besoins.

Pour toute personne en situation de handicap, un référent est à votre disposition pour vous accompagner.

Taux de satisfaction actuel : 97,7 % des participant.e.s ont été très satisfait.e.s ou satisfait.e.s des formations auxquelles ils.elles ont assisté.

Contacts

Standard : 01.60.79.42.26

Mail : contact@cidff.org

Référent handicap : Sabine VADEZ 01.60.79.42.26



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION